

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme mentionné dans le précédent bulletin, le budget de fonctionnement du service d'assainissement est déficitaire et à ce titre il demande à être rééquilibré. Une augmentation de la redevance est donc inéluctable. Une somme d'environ 4500€ est prélevée du budget principal pour pallier ce déficit, c'est cette somme qu'il convient de résorber. Nous avons opté pour une hausse graduelle sur plusieurs années plutôt qu'une hausse brutale unique. En 2024 il faudra compter sur une augmentation de 10% de la part fixe et 50% du prix au mètre cube. Nous ajusterons cette augmentation les prochaines années en fonction des résultats budgétaires. A noter que ces hausses aussi importantes soient-elles sont à mettre en rapport avec des prix actuels relativement faibles de la part fixe et du prix du m3 consommé en comparaison avec les communes environnantes.

Tarif 2023 : part fixe : 33€ et prix m3 consommé : 0,42€

Tarif 2024 : part fixe 36,30€ et prix m3 consommé : 0,63€

Par ailleurs le schéma directeur d'assainissement doit obligatoirement être réétudié, ce qui va également entraîner des dépenses importantes. Une réflexion sur son financement est en cours avec la Communauté de communes et divers autres organismes comme l'Agence de l'Eau (à suivre...)

VERSE COMMUNALE

De fin mars à fin octobre la verse communale sera ouverte tous les vendredis de 14H15 à 17H45.

De novembre à fin mars, elle sera ouverte le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 13H45 à 17H.

Fermeture totale du 15 décembre au 15 janvier

Les dépôts de bois, planches, palettes sont interdits à la verse, seuls sont autorisés et tolérés les déchets verts, la ferraille dans la benne, les gravats et la terre végétale.

GESTION DES DECHETS

Depuis le 02 janvier les jours de collectes des sacs noirs ont été modifiés par la Com Com et le jeudi après-midi est remplacé par le mardi matin.

La redevance des OM a augmenté sensiblement en 2023, augmentation qui, malheureusement, a été rendue nécessaire pour équilibrer le budget REOM, afin de compenser les différentes augmentations (taxe TGAP taxe générale sur les activités polluantes, taxe d'enfouissement des OM, augmentation du gasoil, fonctionnement de nos 4 déchetteries, SMEVOM avec le centre de tri de Digoin, les salaires des employés, etc)

Et cette redevance des OM va continuer à augmenter.

Toutefois, le SMEVOM de Digoin a constaté fin 2023 une diminution d'environ 10 % du tonnage des Ordures Ménagères à l'enfouissement et une augmentation du tri. Les habitants trient donc mieux et plus avec les nouvelles consignes de tri depuis le début de l'année 2023.

La Com Com va proposer prochainement l'achat de composteurs individuels de 400L en plastique recyclé, au tarif de vente de 24.60 €. (Tarif d'achat 49.20 € TTC). La différence de 50% sera financée par la Com Com)

Colis des Aînés : 108 personnes de plus de 70 ans ont choisi entre un colis, un bon d'achat ou un repas. Cette année le conseil municipal a décidé d'en augmenter la valeur, passant de 28€ à 32€. Par ailleurs, merci au Comité des Fêtes qui a fait un don de 500€ à l'ACS.

Le recensement de notre population s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. Nous venons de recevoir les résultats de l'INSEE : nous comptons 508 habitants, soit 11 de moins qu'en 2015.

La municipalité souhaite la bienvenue aux 4 nouvelles familles qui ont emménagé dans notre commune en 2023 et la mairie reste à leur disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous les remercions d'avoir fait le choix de s'installer à UXEAU.

ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES :

- Elyana SPILMONT née le 02 avril
Fille de Kévin SPILMONT et Amélie XAVIER
- Gabriel COURTOIS né le 19 juillet
Fils de Clément et Emilie COURTOIS
- Victoria ORZELSKI née le 8 décembre
Fille de Thomas ORZELSKI et de Marion PETIT
- Kelyo SAUNIER né le 24 décembre
Fils de Romain SAUNIER et de Laura PELEGRIN

MARIAGE :

- Elodie GOLDSTEIN et Gaëtan SCARFO le 14 octobre

DECES :

- Mme BERAUX, née PIEL, Jacqueline, décédée le 11 avril
- Mme LACOMBRE, née EMORINE, Jeannine, décédée le 24 mai
- M. SAUNIER Alain, décédé le 09 août



Uxeau info

Numéro 17.

Février 2024

<http://www.uxeau.fr/>

LES VŒUX DU MAIRE

En ce début d'année 2024, dans un contexte mondial difficile, avec les guerres qui se multiplient et les tragédies humaines qui en découlent, mes premiers vœux seront des vœux de paix pour un monde meilleur avec moins de souffrance et moins de morts.

Fidèle à la tradition, je tiens à vous présenter au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux pour 2024. Des vœux de bonne année, de bonheur, de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je pense également aux personnes souffrantes, celles touchées par la maladie, par la solitude ou par l'isolement. Je n'oublie pas les personnes au chômage, celles qui travaillent durement mais dont les fins de mois sont de plus en plus difficiles avec une inflation galopante.

Mais il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et savoir se réjouir des réalisations effectuées dans notre commune pendant l'année 2023 et des projets pour l'année 2024, deux points développés dans ce bulletin.

La fibre optique s'est déployée sur la commune rapidement au mois de mai et malgré un problème de liaison entre Uxeau et Vendennesse, les premiers raccordements ont commencé à fonctionner au début du mois juillet et à ce jour, la majorité des habitations est déjà ou peut être raccordée à la fibre. Il doit rester néanmoins quelques cas particuliers sur la commune, alors n'hésitez pas à les signaler en mairie.

A l'école, l'effectif reste stable cette année avec 31 élèves répartis dans deux classes : 15 chez M. THIBAUD et 16 chez Mme GINDA. Merci à notre équipe enseignante pour son investissement auprès de nos jeunes enfants. Merci aussi à notre ATSEM Mme Myriam LABAUNE qui assure également la surveillance du soir, à Isabelle Giraud pour la cantine, à Stéphane LANOISELEE pour la conduite du bus scolaire et à Aurélie COILLOT - BECOT pour la surveillance du matin et le ménage des écoles.

Nous voulons remercier nos 2 secrétaires de mairie Fabienne et Sarah, pour le service rendu à la population, pour leur travail de plus en plus difficile et stressant suite à une administration française qui s'amplifie, se complique, demande toujours plus de temps, de rigueur et de compétences. Nous remercions aussi nos employés communaux pour tous les travaux d'entretien de la commune, de la voirie.

Cette année encore, je tiens à adresser mes remerciements à toutes nos associations et notamment au comité des fêtes avec son président Gilles POIGNANT et tous les bénévoles qui ont pu relancer la fête du Dardon et de nombreuses autres manifestations. Je veux saluer l'engagement de tous ces bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui s'engagent dans nos associations communales pour faire vivre notre village. On espère pouvoir tous vous retrouver à la fête du Dardon pour le week-end de la Pentecôte.

Enfin j'adresse tous mes remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien-être de la commune et de ses administrés. Cet engagement qu'ils portent, souvent en parallèle de leur propre activité professionnelle, mérite d'être honoré. Merci également à leur conjoint qui font souvent preuve de patience pendant les nombreuses réunions.

Jean-Luc NIVOT

Elections européennes

Dimanche 09 juin

Sommaire

Les vœux du maire

Enquête dépôt de pain

L'infiniment petit

Les travaux dans la commune :

- Les travaux réalisés par les cantonniers
- Les travaux 2023
- Les projets
- Focus sur le cimetière

Assainissement collectif

Verse communale

Gestion des déchets

Etat civil

En annexe

Le coin des assoc' et l'école

Santé et solidarité

Les pharmacies de garde

Sondage dépôt de pain

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LES TRAVAUX REALISES PAR LES CANTONNIERS ET LA VOIRIE

- Réfection des routes des Loges et de Chez le Quatre en enrobé par l'entreprise Colas
- Fauchage et broyage des accotements et des chemins de randonnée
- Divers travaux à l'école (pose d'un nouveau tableau, porte manteaux, étagères, placards)
- Tonte des pelouses et entretien du cimetière
- Entretien voirie suite aux orages, curage de fossés, nettoyage aqueduc
- Pose d'un garde-corps pour les poubelles de la salle des fêtes
- Peinture semoir (déneigeuse)
- Divers travaux d'entretien (portail cour de l'école, carreaux à la salle des fêtes, trottoir, place Riguet)
- Installation des décorations de Noël

Formation caces et stage d'intégration pour Philippe Rob

LES TRAVAUX 2023

Stade : la commune a participé pour moitié avec le Football Club d'Uxeau au remplacement des projecteurs de l'éclairage du stade par des projecteurs LED afin d'optimiser la consommation électrique. Coût pour la commune : 1132€

Cimetière : La partie nord du mur d'enceinte a été rénovée pour un montant de 16920€. De plus un ossuaire a été installé en vue du début de la reprise des concessions programmée cette année pour la somme de 2930€.

Ecole : rénovation de la peinture et isolation du plafond de la salle de classe de la maternelle pour un montant de 8230€. Remplacement de l'éclairage des 2 salles de classe par des pavés LED pour 1132€.

Pont de La Vella : remplacement du garde-corps pour un montant de 7 748€

LES PREVISIONS 2024

Selon les possibilités budgétaires :

Ecole : Nous aimerions continuer la rénovation de nos salles de classe et de la cantine. Des demandes de subvention ont été effectuées en ce sens.

Cimetière : Nous allons commencer la reprise des premières tombes dans la continuité de la procédure engagée depuis 2 ans et aménager l'espace avec en prévision la création d'un jardin du souvenir.

Dardon : Nous prévoyons la fin de notre projet de réaménagement du Mont Dardon avec la mise en place de 3 tables paysagères demi-lunes et le remplacement de la table centrale, ces travaux n'ayant pas pu être réalisés en 2023 comme envisagé.

FOCUS SUR LE CIMETIERE

La commission cimetière a commencé à entamer les différentes démarches en 2020. Toutes les tombes ont été répertoriées et les formalités légales ont pu débuter administrativement en 2022. Au départ 60 concessions ont été retenues pour faire partie de cette procédure. A la suite d'affichages à la mairie et à la porte du cimetière puis d'un envoi de courrier recommandé aux familles concernées qui ont pu être retrouvées, un premier constat d'abandon a été réalisé le 3 mai 2022 avec 11 personnes. Un délai d'un peu plus d'un an a suivi pour permettre à d'autres familles de se manifester. Un deuxième constat a donc été fait le 14 novembre 2023 avec 8 personnes présentes.

A l'issue de celui-ci il ne reste plus que 54 tombes à reprendre. A noter que la mairie a volontairement retiré de la procédure une concession car il s'agissait des personnes qui avaient donné la parcelle de terrain pour la création du cimetière.

Suite à la délibération du dernier conseil municipal, un arrêté sera pris suivi d'un affichage d'un mois. A l'issue les démarches administratives seront closes et les travaux de relevage pourront débuter.

Toutes les concessions ne seront pas reprises en même temps.

Les premières tombes concernées seront celles situées dans la partie haute du carré de gauche en entrant.

Les espaces libérés pourront ainsi être proposés pour de nouvelles concessions. Une réflexion est aussi en cours pour la création d'un jardin du souvenir et l'installation de cavurnes.

En bref

Mairie : ouverture au public

Lundi

➤ De 14H à 17H

Mardi, mercredi, vendredi

➤ De 9H30 à 12H

➤ De 14H à 17H

Sur rdv en dehors de ces horaires

~~~~~

Coordonnées mairie

Téléphone : 03 85 85 22 92

Email : [uxeau.mairie@orange.fr](mailto:uxeau.mairie@orange.fr)

Site : <http://www.uxeau.fr/>



~~~~~

Comptes - rendus du

Conseil Municipal

Ils sont disponibles sur le site de la commune (onglet vie municipale), sur panneau Pocket ou à votre disposition en Mairie

~~~~~

Passage du bibliobus

Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois

De 14H à 15H30

~~~~~

Salle des fêtes

L'état des lieux est effectué par Stéphane Lanoiselée en semaine paire et Aurélie Bécot en semaine impaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 la caution est de 500 €, l'électricité et le chauffage sont facturés aux usagers.

Un forfait lavage de 40€ est proposé en option.

ENQUETE DEPOT DE PAIN

Parce que le restaurant et la boulangerie sont fermés depuis plus d'un an et qu'aucun successeur n'a encore été trouvé pour le restaurant, Léontine Lutz a décidé de créer une association pour un dépôt de pain si le soutien est suffisant. Vous l'aideriez énormément en remplissant le formulaire de sondage présent dans ce bulletin.

En plus de fournir du pain, elle espère créer un lieu de rencontre tout en dégustant une tasse de café ou de thé dans l'espace bar de notre restaurant (en attendant qu'un successeur soit trouvé).

Bien entendu, ce projet ne peut être réalisé sans bénévoles. Si vous avez le temps d'aider 2 heures ou plus par semaine, vous pouvez vous inscrire sur le même formulaire d'enquête.

Le formulaire d'enquête peut être déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à l'adresse de Léontine Lutz : 256, rue du Faubourg.

L'INFINIMENT PETIT : UNE FERME MINIATURE MADE IN UXEAU

En ce début d'année, nous avons contacté Michel LANOISELEE à Vernizy pour qu'il nous fasse découvrir sa passion : *l'infiniment petit*.

Depuis le début de sa vie, il était très attiré par le métier d'éleveur, agriculteur mais n'étant pas issu du monde agricole, il s'est tourné vers la fabrication en miniature (stabulation, vaches, tracteur...) pour assouvir sa passion.

Amusement qui perdure même jusqu'à maintenant.

Comme dans un vrai bureau d'étude, il trace, calcule, fait des essais à blanc avant de se lancer dans sa construction ; bien sûr il récupère tout ce qu'il peut un peu partout (brocante, espace culturel) même des choses qui n'ont rien à voir avec son futur projet.

Le plus dur c'est d'avoir une idée et la vision de l'objet qu'il souhaite créer.

Il ne s'arrête pas qu'au matériel ni aux bâtiments agricoles, il crée les lignes électriques, la maison de la ferme, les clôtures de barbelé, la forêt qui entoure la ferme, le champ de maïs (pas moins de 900 pieds de maïs fabriqués un à un avec un cure-dent, un morceau de feuille peint en vert et découpé avec soins et un grain de blé pour représenter l'épi de maïs !), et bien sûr le paysage pour la mise en situation de la ferme dans la campagne.

Le matériel agricole est entièrement fabriqué avec de la tôle de récupération, du plastique, du fil à souder, seules les roues sont achetées.

Rien ne manque dans cette ferme : porcherie, atelier mécanique...

De par cette maquette, on peut remarquer l'évolution des bâtiments, au fil des années les premiers étaient en pierre avec de petites fenêtres ; les derniers sont de grandes stabulations avec lumière, des cornadis ...

Bon nombre d'enfants rêveraient de jouer avec ces jouets « made in Uxeau ».

Chapeau l'artiste !!

Rappelons que Michel avait exposé une partie de son ouvrage lors des journées du patrimoine de 2016 organisées par l'ACSU.



Photos Gérald Basset